

## Carême / Pâques 2019

Les membres de la CLP (commission liturgique paroissiale) se sont rencontrés le mardi 12 février 2019, à 20h30 à la maison paroissiale. Quelques membres de chaque relais étaient également conviés pour préparer ensemble le temps du Carême.

Ettaient présents : Roger Letheuille, Marie-Claire Verger, Jean Houet, Sœur Geneviève, Andrée Manceau, Annick Grimaud, Huguette Gelineau, Jo Richard, Marie-Jeanne Marolleau, Madeleine Martin, Christiane Cottenceau, Roger Mahé, Jean-Claude Pireau, Yannick Chauvigné.

Roger Letheuille nous invite d'abord à entrer dans la prière de ce temps de reconversion, de réconciliation et de miséricorde qui nous mène vers Pâques. Il nous précise ensuite le programme de ce carême en nous rappelant les lieux et horaires des messes et célébrations. (Voir calendrier établi jusqu'en juin 2019.)

Roger nous suggère de suivre ensemble les propositions des « Fiches Dominicales » pour le carême 2019. Thème majeur : « La foi, porte ouverte pour la miséricorde ». L'idée d'une porte installée dans le bas de chaque église pour symboliser l'entrée en carême, peut être retenue si elle est possible.

Quelques consignes générales :

- Sobriété dans les célébrations. L'ordinaire de la messe sera simple, ex. : messe de la réconciliation, du partage ou de l'Hermitage.
- Mise en valeur de la prière pénitentielle.
- L'acclamation à l'Evangile sera commun à toute la paroisse, nous retenons : « Pain de Dieu pour notre marche » réf U 11-21 (1 verset est prévu pour chaque dimanche).
- Un chant commun est proposé : « Pour que l'homme soit un fils » G 297-1

(Voir partitions distribuées.)

- Pour les autres chants il est rappelé que la référence G correspond au temps du carême.
- La décoration dans chaque église devra également être sobre. Une croix pourra être mise en valeur, drapée d'un tissu/voile violet.
- Un feuillet « spécial carême » sera édité pour tous. Il reprendra comme l'an passé, les éléments importants de ce temps et le programme des célébrations et cérémonies.

Les équipes liturgiques concernées sont invitées à consulter les propositions diocésaines sur le site de notre diocèse. Pour le 5<sup>ème</sup> dimanche, il faudra vérifier aussi les consignes du CCFD.

La veillée pascale sera célébrée à CORON. La préparation se fera « en paroisse »  
**le vendredi 1<sup>er</sup> mars, à 20h30**, à la maison paroissiale.

Une cérémonie pénitentielle commune se déroulera à VIHIERS le mardi 16 avril à 20h.

Y.C.